



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3181

Attribution de subventions de fonctionnement à des structures de création et de diffusion artistique pour leurs projets culturels pour un montant global de 20 000 euros – Participation financière du Grand Casino de Lyon -Groupe Partouche- à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loic

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3181 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE POUR LEURS PROJETS CULTURELS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 20 000 EUROS – PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON -GROUPE PARTOUCHE- A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des structures de création et de diffusion artistique que je vous propose de financer grâce à la participation du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon.

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique.

Dans ce cadre, lors du Conseil municipal du 18 juillet 2017, vous avez accepté une participation du Grand Casino à la politique culturelle de la Ville de Lyon. Sur les 200 000 € attribués à la Ville de Lyon par le Grand Casino, une somme de 184 000 € a été distribuée à différentes associations musicales lors de ce même Conseil municipal.

Il vous est proposé, dans le cadre de la présente délibération, de répartir les 20 000 € restants à des associations situées dans les 4^e, 6^e et 9^e arrondissements (un complément de 4 000 € sera transféré de l'enveloppe FIC Fonds d'Intervention Culturel).

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion artistique, et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

Alliance des familles franco-chinoises (33, rue Bossuet – 69006 Lyon) - L'Alliance des familles franco-chinoises est une association créée en 2013. Elle réunit les familles franco-chinoises et développe l'harmonie entre ces familles en partant de l'idée de vivre dans le bonheur, le partage et l'entraide. Depuis 4 ans, l'Alliance a déjà contribué activement à l'approfondissement des échanges en organisant différentes manifestations et activités : soirées du nouvel an chinois, rencontres, sorties, ateliers... Ceux-ci permettent aux familles de se connaître, de partager des informations utiles, de se soutenir, et aussi d'échanger sur les deux grandes cultures : française et chinoise.

L'Association co-organise, avec la Mairie du 6^e et le Consulat Général de Chine à Lyon, la « semaine de la Chine 2018 », dont ce sera la 4^e édition, événement ouvert à tous, qui se déroulera pendant le Nouvel An chinois au début du mois de février 2018, dans les locaux de la Mairie du 6^e. Après la cérémonie d'ouverture, le public pourra assister à des conférences

(thématique culturelle, sociale ou économique), un atelier pour les enfants, un concert de la musique chinoise ou un bal thématique et une exposition d'artistes chinois. Cette manifestation accueille un nombre de personnes en constante progression. Ainsi, lors de l'édition de 2015, c'est plus de 700 personnes qui se sont déplacées.

La qualité des prestations est à souligner et les partenariats sont renforcés, avec notamment le Consulat Général de Chine à Lyon ainsi que d'autres associations telles que l'Association des Amitiés Franco-Chinoises et l'Union Professionnelle des Chinois de Lyon.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2016.

Subvention proposée : 2 500 €

ASAC - Association de Soutien à l'Animation Culturelle (33, rue Bossuet – 69006 Lyon) - Cette association, fondée en 2001, par Gabriel Nucci, artiste éclectique, peintre et écrivain, organise des événements culturels au service de la collectivité, plus particulièrement dans le 6^e arrondissement de Lyon.

L'Association organise les joutes littéraires, la journée des peintres au Parc de la Tête d'Or où les artistes se sont exercés à la peinture en extérieur puis ont vu leurs tableaux exposés à la Mairie du 6^e, à l'exposition des peintres et sculpteurs du 6^e et au Printemps des poètes dans le cadre de la manifestation nationale.

Cette année encore, elle a organisé son 16^e concours de nouvelles et de poésies dans le cadre général des joutes littéraires de Lyon. Les candidats pouvaient concourir dans l'une et/ou les autres catégories suivantes, dont le sujet était libre :

- Catégorie « nouvelles » ;
- Catégorie « poésie (section classique) » ;
- Catégorie « poésie (section vers libres) ».

L'ASAC a également organisé le 21 mai 2017, à l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or, la Journée des Peintres. La journée était ouverte à tous les peintres qui devaient travailler sur place et réaliser au maximum trois œuvres. Toutes les techniques étaient acceptées : huile, acrylique, aquarelle, gouache, pastel, dessin, mixte, dans tous les styles : figuration, abstraction.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 1 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Association Guillaume Budé (23 rue Pierre Corneille – 69006 Lyon) : a pour objet la publication de collections d'auteurs latins et grecs. Elle se propose d'établir et d'entretenir des liens de solidarité entre tous ceux qui s'intéressent à la culture gréco-latine.

La section lyonnaise est dotée d'une remarquable bibliothèque d'ouvrages de la Collections des Universités de France, les « Budé » connus de tous les enseignants, étudiants et passionnés de France et des pays francophones. Elle offre une série de cours de langues anciennes mais organise aussi un cercle de latin vivant à un auditoire jeune et passionné et un cercle de lecture qui se réunit une fois par mois et permet de découvrir de nouveaux auteurs. Elle propose des conférences qui se déroulent à la salle l'Escale rue de Créqui et organise aussi des sorties à Lyon et dans la région.

La section lyonnaise organise en cette fin d'année son cinquantenaire qui sera l'occasion d'événements particuliers.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2016.

Subvention proposée : 500 €

Association Musicale Crescendo AMC (49 rue Cuvier – 69006 Lyon) : l'AMC, née en 2007, a pour but de promouvoir la musique classique et d'encourager son rayonnement par le biais de l'enseignement, de rencontres et de diverses manifestations telles que concerts ou stages. Elle est dirigée par les musiciens Erik Villar et Marie-Drouin-Germain, pianistes diplômés du CNSMD de Lyon et professeurs depuis plusieurs années.

Elle propose une initiation musicale hebdomadaire aux jeunes enfants de 1 à 3 ans accompagnés de leurs parents, le « jardin musical », mais aussi des ateliers d'éveil musical adaptés aux enfants de 3 à 5 ans, une mini-chorale pour les 5-10 ans, de la formation musicale sous forme de sessions ponctuelles ou de cours intensifs et des ateliers d'éveil musical pour les futurs et jeunes parents.

L'AMC fêtera ses 10 ans et ses 5 ans d'implantation dans l'arrondissement et à cette occasion, organisera diverses manifestations :

- en décembre 2017, des contes musicaux de Noël, ouvert à tout public, et un concert d'élèves ;
- en juin 2018, un nouveau concert des élèves dans le cadre de la Fête de la Musique et une fête musicale d'été où les enfants du « jardin » et de « l'éveil musical » donneront un spectacle participatif. La mini-chorale donnera également une présentation vocale suivie par les élèves musiciens qui joueront en solo ou en ensemble.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

APPL6 – Association pour la Promotion du Patrimoine de Lyon 6 (13, quai Général Sarrail Lyon – 69006 Lyon) : créée en 2009, l'APPL6 a pour objectifs d'identifier, de valoriser et de promouvoir le patrimoine historique, architectural, urbain, paysager, artistique et humain du 6^e arrondissement de Lyon. Elle entretient un partenariat régulier avec la Mairie du 6^e, notamment pour les Journées Européennes du Patrimoine et travaille sur la réédition du plan historique de l'arrondissement.

A l'occasion du 150^e anniversaire du 6^e arrondissement, en relation étroite avec la mairie, l'Association organisera une journée d'études où des intervenants exposeront les évolutions patrimoniales et humaines de l'arrondissement de sa création à nos jours. Elle réalisera des épreuves photographiques de l'architecture et du patrimoine du 6^e, participera à la réalisation d'une plaque commémorative, à la poursuite de l'étude de faisabilité de la reproduction du buste Morand par Chinard initié en 2016 ou encore la mise en place de parcours patrimoniaux et balades urbaines.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 5 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Association Projet Russe (22 rue Viabert Lyon – 69006 Lyon) : cette association, créée en 2013 par un groupe d'amis, propose un nouvel espace d'échange culturel entre la communauté russophone et les habitants de Lyon. Une des premières actions de l'association a été de créer un ciné-club dans le but de faire découvrir le cinéma russe au public français. Projet Russe a également axé ses efforts autour de l'organisation d'événements culturels à Lyon : vernissages, expositions, concerts, ateliers de langue russe, sorties...

Aujourd'hui, l'Association souhaite développer un lieu d'échange culturel multidisciplinaire dans lequel viendront s'inscrire tout naturellement les arts plastiques, la littérature, la musique, le théâtre, la gastronomie, la danse...

Outre ces activités, l'Association organisera le festival « Les saisons russes de Lyon 2018 ». Pendant cet événement, 4^e édition du genre qui se déroulera du 5 au 14 avril 2018, le public pourra assister à un concert, visiter une église russe, écouter un récital de piano ou participer à une conférence, assister à une pièce de théâtre russe ou à une rencontre littéraire avec l'écrivain Sylvain Tesson.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2016.

Subvention proposée : 2 000 €

Centre de la Voix Rhône-Alpes (24 avenue Joannès Masset - Les Passerelles - 69009 Lyon) - Le Centre de la Voix Rhône-Alpes est né en juillet 1999 et permet à un large public, amateurs comme professionnels, de se former à la pratique du chant en proposant des formations adaptées à leurs parcours et à leurs envies. L'association propose un enseignement pluridisciplinaire (technique vocale, travail corporel, théâtre, cours d'interprétation). Les cours sont ouverts à tous à partir de 2 ans. Le Centre permet à des professionnels de se former grâce à des classes de maîtres et à des formations de formateurs.

Depuis plusieurs années, le Centre de la Voix accueille des artistes ou des compagnies en résidence. Ainsi, cette saison, le Centre de la Voix a reçu : la Compagnie "Golo" pour du théâtre musical, « Misérables », d'après Victor Hugo, la Compagnie "Etoile Secrète" pour le spectacle « ARCA » (spectacle musical jeune public à partir de 3 ans), la Compagnie "L'équipe Rozet" pour le spectacle « Maison mère », écrit et mis en scène par Bernard Rozet et la Compagnie Annie Tasset pour la spectacle « La Poule Noire », opérette de M. Rosenthal.

L'Association continue ces interventions dans les collèges de la Duchère. Ainsi, des classes de 6^e et de 5^e du Collège Jean de Verrazane ont participé à un atelier en partenariat avec l'Education Nationale et l'Association Verramuse. Des séances de technique vocale ont également été dispensées au collège Schoelcher.

Une subvention de 3 500 € a déjà été votée au Conseil municipal du 18 juillet 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 500 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 1 500 €

Ecole de Musique de St Rambert (Maison des Associations - 42 rue des Docteurs Cordier - 69009 Lyon) - L'Ecole de Musique de Saint Rambert, créée en 1989, est une école de musique de quartier qui offre un enseignement de proximité. Elle compte cette saison 136 élèves. Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, débutant ou non, adulte ou enfant dès

5 ans, et quel que soit le choix de style musical (classique, rock, chanson, jazz, musiques traditionnelles...).

L'EMSR intervient en milieu scolaire. « Orchestre à l'école » OAE, créé en 2008, est un partenariat pédagogique Ecole de musique / Ecole primaire Alphonse Daudet du 9^e arrondissement de Lyon. Depuis octobre 2010, il est également en partenariat avec le CRR de Lyon. L'OAE s'adresse à une classe entière d'enfants de 8-9 ans (CE2) deux heures par semaine et se poursuit avec ces mêmes enfants en CM1. Durant ces deux années, l'OAE permet à tous ces enfants de pratiquer un instrument directement au sein d'un orchestre grâce à un enseignement oral dispensé par 5 professeurs d'instruments et basé sur un répertoire créé pour eux. Cette saison, le projet a été mené avec une classe de CE2 de l'école Daudet du 9^e.

Une subvention de 3 000 €a déjà été votée au Conseil municipal du 18 juillet 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 000 €au titre des écoles de musique + 1 500 €sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 1 500 €

Ensemble Orchestral de Lyon 9^e – Ecole de Musique de Lyon 9^e (6 rue du Chapeau Rouge - 69009 Lyon) - L'Association est composée de deux parties : l'école de musique, partie scolaire de l'association, permet à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines variées et l'ensemble orchestral (26 musiciens) permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de style divers.

Depuis 1974, dans le 9^e arrondissement, l'école offre un enseignement musical de qualité, dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires. L'ensemble continue ses animations dans le quartier, notamment avec Vaisestival, braderie des commerçants de Vaise, et aussi des concerts (de la Sainte Cécile à l'Eglise de l'Annonciation ou pour le nouvel an de l'école de musique au fort de Vaise).

Une subvention de 2 200 €a déjà été votée au Conseil municipal du 18 juillet 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 2 200 €au titre des écoles de musique + 1 000 €sur l'enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 1 000 €

Ecole Lyonnaise des Cuivres (maison des Associations - 28 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon) - L'Ecole Lyonnaise des Cuivres, école de musique associative créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, a trouvé sa place parmi les diverses structures d'enseignement musical à Lyon grâce à son approche pédagogique, pour un public de plus en plus demandeur. Elle compte cette saison 141 élèves.

Pour la saison écoulée, l'ELC a créé deux ateliers de découverte musicale, deux ateliers « bois » et l'ouverture d'un 2^e atelier d'éveil parents/enfants (0-3 ans). L'école a aussi donné deux concerts tout public : le concert d'hiver en janvier à la Maison des Associations et le concert d'été en juin au Parc Roquette en partenariat avec le Centre Social Pierrette Augier.

Des séquences d'éveil musical pour les enfants de maternelle de l'école Chevalier Bayard ont également été organisées (sur une durée de 8 semaines), avec une représentation à l'issue. Un partenariat avec l'EHPAD « Colline de la soie » à la Croix-Rousse a été noué incluant des ateliers d'éveil musical.

Une subvention de 3 000 € a déjà été votée au Conseil municipal du 18 juillet 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 3 000 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 1 500 €

La Maison des Jeunes et de la Culture de la Duchère (237 rue des Erables - 69009 Lyon) - La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Elle suscite le débat d'idées, favorise la créativité, l'innovation et l'expérimentation. Elle encourage l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

La MJC inscrit son action dans un projet de développement durable et prend en compte la diversité sociale et culturelle du territoire. Elle favorise le partage et les instants de convivialité, et porte et coordonne toute l'année de nombreux projets, à destination de ses adhérents, mais aussi pour les habitants du quartier et adhérents d'autres associations de la Duchère.

Cette année encore, D'art et D'air, festival des jeunes pousses porté par la MJC Duchère, a mêlé animations, poésie, conte, théâtre, musique ou encore danse du 3 au 5 juin dans le parc du Vallon. Ce festival s'adresse au jeune public et aux familles et milite pour l'ouverture aux autres et l'accessibilité au plus grand nombre, la qualité artistique, la découverte par le jeu, les valeurs du développement durable et la participation des habitants.

La MJC accueille aussi, depuis 2014, une équipe en résidence. Ainsi, « le Lien théâtre » dirigé par Anne-Pascale Paris, développe une démarche innovante pour rendre compte du monde et le transformer. Les spectacles naissent d'un processus d'écriture, d'échanges constants, d'allers retours entre l'équipe de création (auteur, metteuse en scène, comédiens), les publics et les matériaux composites (collectage du quotidien, témoignages, médias d'information, textes du répertoire classique ou contemporain, écrits sociologiques et philosophique...). A partir de cette matière première les auteurs écrivent des œuvres qui mêlent fiction, théâtre-témoignage et théâtre-documentaire.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 sur enveloppe « Casino » : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

La Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Rambert (4, rue Sylvain Simondan - 69009 Lyon) assure une animation culturelle de proximité et encourage les expressions et les pratiques culturelles pour tous. Elle partage ses locaux, le Pôle 9, avec le Centre Social, offrant ainsi au quartier un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.

La MJC poursuit ses efforts en faveur de la jeunesse avec le périscolaire à l'école des Grillons, ses actions au collège-lycée Jean Perrin, ses chantiers jeunes, l'accompagnement des groupes de musique et des stages pendant les vacances. Des activités culturelles et sportives sont proposées et le lieu est désormais ouvert un plus grand nombre de samedis à l'année pour permettre à tous de s'y retrouver.

On retrouve cette année encore, la 17^e édition des Dimanches de l'Île Barbe les 9, 16 et 23 juillet, avec neuf spectacles gratuits. La programmation comprendra du théâtre de rue, deux spectacles de clown, du blues, du jazz, de la musique baroque, de la cumbia, de la musique irlandaise et un bal antillais pour clore cette édition.

La saison dernière, c'est plus de 9 000 personnes qui ont participé à cet événement.

Outre ce festival, la MJC propose aussi des sorties culturelles, des concerts et des séances de cinéma.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 sur enveloppe
« Casino » : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

St'Art Up – L'Attrape Couleurs (5, place Henri Barbusse - 69009 Lyon) – L'Attrape-couleurs est un centre d'art créé en 2001 et géré par l'Association St'Art up. Installé dans l'ancienne mairie de St Rambert, il favorise l'émergence de jeunes artistes, ainsi que l'expérimentation et la recherche autour de l'art. Il programme cinq expositions par an, met à disposition une résidence aux artistes sélectionnés et propose des événements tels que conférences, lectures ou performances accompagnant la programmation.

L'Attrape-couleurs offre aussi des cartes blanches à des collectifs d'artistes ainsi qu'à d'autres centres d'art, afin de croiser les expériences et de développer des réseaux de structures similaires aussi bien à l'international que dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il contribue à promouvoir une dynamique culturelle locale et tisse des liens forts avec les structures sociales et scolaires du quartier, propose gratuitement au public des visites-ateliers durant les temps d'exposition, confirmant ainsi un travail important de médiation en direction des publics.

Le lieu a notamment reçu l'exposition de Ruth Cornelisse, Xavier Delme, Mathilde Garcia-Sanz et Julien Gloaguen, « Il pleut pour toujours ». Cette exposition itinérante est née d'une collaboration de ces jeunes artistes plasticiens et s'inscrit dans la continuité de l'exposition collective « Il y a de la forêt entre nous » que les artistes ont réalisée à Biarritz en février 2016 dans le cadre du festival Grande Plage.

Une subvention de 10 000 € a déjà été votée au Conseil municipal de mars 2017.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 sur enveloppe
« Casino » : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

CinéDuchère (308, avenue Andreï Sakharov - 69009 Lyon). Née en 1993, l'Association CinéDuchère, fait vivre un cinéma de proximité, à la fois lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion par diverses actions : programmation d'œuvres cinématographiques

de qualité, débats, festivals... Dès son ouverture, un travail auprès du public scolaire fut proposé. CinéDuchère participe aux trois dispositifs scolaires nationaux que sont « Ecole au Cinéma », « Collège au Cinéma » et « Lycéens et apprentis au Cinéma ».

CinéDuchère a dépassé les 22 000 spectateurs en 2013 et compte plus de 100 adhérents aujourd'hui dont 20 bénévoles actifs qui participent à la vie quotidienne du cinéma.

Parmi les événements marquants, on peut citer les 18^e rencontres autour du film documentaire, qui se sont déroulées du 30 mars au 23 avril 2017. L'occasion de parler d'histoire à travers deux documentaires : « Ils ne savaient pas que c'était une guerre » de Jean-Paul Julliard, témoignage rare d'anciens appelés de la guerre d'Algérie et « La Sociale » de Gilles Perret, récit pédagogique et vivant sur la mise en place de la sécurité sociale en 1945 mais aussi trois films qui étaient à découvrir en avant-première.

« J'M le cinéma » est un projet de médiation, mis en place en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le GRAC, en direction des jeunes de 16-25 ans porteurs de la carte M'ra. La programmation de séances, à destinations des 16-25 ans, comprend également des séances-débat, des avant-premières ou des soirées thématiques. Un groupe de jeunes participe à la vie du cinéma et à la programmation des séances spéciales tout au long de l'année et un « appel à film » permet à un jeune réalisateur auvergnat-rhônealpin d'être projeté en avant-programme sur grand écran puis, lors de la séance du samedi soir, d'être suivi d'un échange entre le réalisateur et le public.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 sur enveloppe
« Casino » : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

Vu lesdites conventions d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 4^e, 6^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture, patrimoine, droits des citoyens, événements ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 20 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessous :

- Alliance des Familles Franco-chinoises (Lyon 6 ^e)	2 500 €
- Association De Soutien à l'Animation Culturelle – ASAC (Lyon 6 ^e)	2 000 €
- Association Guillaume Budé (Lyon 6 ^e)	500 €
- Association Musicale Crescendo (Lyon 6 ^e)	1 000 €
- Association pour la promotion du Patrimoine Lyon 6 - APPL6 (Lyon 6 ^e)	2 000 €
- Association Projet Russe (Lyon 6 ^e)	2 000 €
- Centre de la Voix (Lyon 9 ^e)	1 500 €
- Ecole de musique de St Rambert (Lyon 9 ^e)	1 500 €
- Ecole de musique de Vaise – EOL (Lyon 9 ^e)	1 000 €
- Ecole Lyonnaise des Cuivres (Lyon 4 ^e)	1 500 €
- MJC La Duchère (Lyon 9 ^e)	1 000 €
- MJC Saint Rambert (Lyon 9 ^e)	1 000 €
- St' Art Up (Attrape couleurs) – (Lyon 9 ^e)	1 000 €
- CinéDuchère (Lyon 9 ^e)	1 500 €

2. Les conventions d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon, la MJC Duchère, la MJC St Rambert, l'Association St' Art Up et CinéDuchère sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense en résultant, soit 20 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2017, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 6574, fonction 30, après transfert d'un montant de 4 000 € de la ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturel (FONDSFIC).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER